

les méchants condamnés au feu éternel sont à gauche (1). *Tunc dicet rex his qui a dextris ejus erunt: Venite, benedicti patris mei, possidete paratum vobis regnum a constitutione mundi.... Tunc dicet et his qui a sinistris erunt: Discedite a me, maledicti, in ignem æternum, qui paratus est diabolo et angelis ejus* (2).

Sur le tombeau de Sêti I, comme l'a fort bien saisi M. Lefébure auquel nous empruntons cette description (3), la scène se divise en trois registres superposés; mais il n'y a là, comme dans les dessins chinois, qu'un artifice pour suppléer à la perspective. On a échelonné sur le même plan le milieu, la droite et la gauche, qui ne pouvaient trouver place en la profondeur de la composition. Tout le monde sait que, dans les dessins égyptiens, les personnages sont toujours vus de profil; comment représenter à leurs côtés le développement de la scène? Il fallait avoir recours à la superposition des registres et laisser au spectateur, averti par le texte, le soin de suppléer à l'insuffisance de la partie graphique de l'œuvre.

(1) Voir à ce sujet une étude de notre illustre égyptologue, M. Chabas, auquel je suis heureux de rendre ici un témoignage public de ma profonde reconnaissance et de mon admiration. *Mélanges égypt.* 3<sup>e</sup> série, t. II, 168.

(2) Matth. xxv, 34, 41.

(3) *Les quatre races au jugement dernier.* Transactions of the society of biblical archæology, vol. IV, part. I. 1875.

Cette convention une fois admise, chacun remettait en leur lieu et place les groupes divers, distribués sur un même plan par le dessinateur. C'était à la droite de Ra, forme visible d'Ammon, le dieu caché, que l'Égyptien voyait s'étendre les champs réservés aux élus dont les génies mesureraient les limites d'après le nombre de ceux que le jugement avait déclarés justes; c'était à la gauche du dieu que l'Égyptien voyait arriver le troupeau des mortels dont la sentence divine allait séparer les impies condamnés à la seconde mort (1).

Le juge disait alors aux élus: « J'ai été satisfait de ce que vous avez fait pour moi (2). » On leur préparait aussitôt les éternelles demeures dont ils prenaient possession. En ce moment, le livre de vie était scellé, le nombre des justes complet. Un texte écrit sur la tête de ceux qui ont été admis

(1) Platon, qui connaissait si bien les doctrines théologiques de la vieille Égypte, rappelle non-seulement cette tradition, mais semble encore faire allusion à la distribution de cette scène que nous venons de décrire. « *Inter hos sedere judices, qui postquam judicaverint, justos ad dexteram superne per cælum profici jubeant... injustos autem ad sinistram et inferne.* »

Politeia, x, p. 190. Edit. F. Didot.

Cette tradition fut plus tard répétée par les poètes latins:

*Hic locus est, partes ubi se via scindit in ambas.  
Dextera quæ ditis magni sub mœnia tendit;  
Hac iter Elyseum nobis: sed sæva malorum.  
Exercet pœnas et ad impia Tartara mittit.*

VIRG. *Æneidos*, lib. VI, 540.

(2) Traduct. de M. Lefébure, loco laudato.



dans ces régions de la félicité dit expressément :  
« La justification est pour ceux qui s'y trouvent :  
il n'y a pas de justification pour ceux qui n'y sont  
pas (1). »

« Ceux qui ont dit la vérité sur la terre et ont  
glorifié les formes de Dieu, Ra leur dit : Joie à vos  
âmes, souffle de vie à vos narines : végétaux pour  
vous en la campagne d'Aru! Vous, vous êtes  
d'entre les justes (2). »

Mais les méchants sont confiés aux bourreaux,  
qui les entraînent *dans le lieu de la perdition*,  
d'où ils ne pourront voir *la retraite mystérieuse*,  
où habitent Dieu et ses saints. Il est dit à ceux qui  
exécutent les vengeances divines, « à ceux qui  
ordonnent la destruction : que vos destructions  
soient pour les ennemis... je suis venu, moi, le  
grand Horus, l'Osiris ressuscité et triomphant,  
pour examiner mes membres et lancer des fléaux  
contre mes ennemis (3). » Les élus sont, en effet,  
comme les membres du rédempteur ressuscité;  
*Vos autem estis corpus Christi et membra de  
membro* (4). Chacun doit prendre place *in ædifi-  
cationem corporis Christi; donec occurramus... in*

(1) Traduct. de M. Lefébure, *loc. laud.*

(2) Nous reviendrons plus tard, en parlant de l'arbre de vie  
transporté dans le séjour des élus, sur cette allusion aux fruits que  
l'on cueille dans la demeure des bienheureux.

(3) *Ibidem.*

(4) Corinth. XII, 27.

*mensuram ætatis plenitudinis Christi* (1). Ainsi se  
consomme dans l'éternelle douleur des méchants  
et dans le bonheur sans mélange des justes,  
l'œuvre de la justice divine; ainsi prend fin, pour  
la théologie égyptienne, comme pour la foi du  
chrétien, le grand drame de l'histoire humaine :  
tout est venu de Dieu; tout revient à lui (2); mais  
l'homme qui a usé de sa liberté pour le bien ou le  
mal; qui impunément en ce monde a pu mécon-  
naître la voix de sa conscience, accabler l'innocent  
et le faible, violer tous les devoirs et usurper tous  
les droits, trouve enfin la sanction suprême de  
ses œuvres, dans cette vie nouvelle qui ne finira  
plus. Alors est irrévocablement fixé le sort des  
justes et des impies; et sur la porte de l'enfer  
égyptien comme sur le seuil de l'*Enfer* du Dante,  
on pouvait graver ces redoutables paroles :

Lasciate ogni speranza, voi che entrate (3).

La vieille Égypte croyait cependant qu'il existe  
entre ces deux termes, l'enfer et le paradis, une

(1) Galat. IV, 12, 13.

(2) Deus quidem, ut et antiquitus traditum est *principium,  
medium finemque...* Hunc sequitur justitia vindex eorum qui  
a divina desciscunt lege.

PLUT. *Adversus Colotem.*

(3) Virgile avait déjà dit :

*Porta adversa ingens, solidoque adamante columnæ,  
Vis ut nulla virum, non ipsi excindere ferro,  
Cælicolæ valeant.*

*Æneidos, lib. VI, 552.*

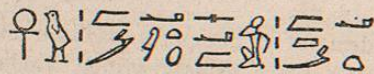


solution intermédiaire qui répond au purgatoire de la foi catholique.

L'âme, en effet, dans laquelle le juge divin ne trouvait que des fautes légères, n'était point enveloppée dans cette condamnation éternelle réservée aux méchants ; mais si elle n'était point frappée par la seconde mort, elle ne pouvait cependant être encore admise parmi les élus : elle subissait alors dans un gouffre enflammé une expiation temporelle qui la justifiait de ses souillures et la préparait à prendre place parmi les âmes saintes appelées au bonheur.

Cette doctrine, exposée dans une foule de documents, est spécialement enseignée au chapitre 126 du Livre des morts. M. de Rougé en a le premier signalé l'importance.

Dans ce texte nous trouvons le défunt, qui n'est coupable que de fautes légères, disant *aux esprits du bassin de feu* : « Vous qui accomplissez la justice du Seigneur au-dessus de tout, jugez de mon châtement ou de mon triomphe : vous qui recevez les offrandes divines et les dons pour les âmes (1) ;



Vous qui vivez de la justice, qui vous nourrissez de la vérité (2).

(1) et qui par conséquent se laissaient fléchir par les prières pour les morts.

(2) Nous avons encore ici un exemple remarquable de l'emploi

Vous qui abhorrez les iniquités, *effacez toutes mes souillures*, détruisez toutes mes iniquités. Vous qui ne conservez aucune tache, accordez-moi d'éviter *ammah* (l'enfer) et d'entrer dans le *Ra-Staou* (le purgatoire), de traverser les portes mystérieuses de l'Amenti (1). »

Et les quatre esprits répondent au suppliant : « Entre et sors dans *Ra-Staou*, traverse, viens : nous effaçons toutes les souillures, nous détruisons toutes les iniquités (2). »

de la particule *eM* dans le sens du *Mi* sémitique. Nous avons signalé plus haut de semblables formules, en discutant ce texte célèbre : *de mes chairs je verrai Dieu*.

(1) Voir *Études sur le Rituel*, par M. E. de Rougé. *Revue archéologique* 1860.

(2) Parmi tant d'autres vérités, Platon avait encore rapporté celle-ci d'Égypte : « Tertius vero fluvius horum medius tuorum interfluit et non longe progressus in locum incidit vastum multo igne flagrantem, efficitque paludem nostro mari majorem, aqua lutoque ferventem... quando in eum locum defuncti pervenerint, quo daemon unumquemque perducit, primum illic dijudicantur et qui honeste sancteque et qui aliter vixerunt. Et quicumque in vita quodammodo tenuisse medium comperiuntur, ad Acherontem profecti... in paludem Acherusiam perveniunt, ibique habitant purganturque poenas dantes injuriarum, quam quisque perpetraverit, et absolvuntur et pro merito quisque, benefactorum præmia reportant Qui vero ob scelerum magnitudinem, insanabiles esse videntur, qui videlicet sacrilegia multa et magna vel cædes iniquas et contra leges multas vel alia horum similia perpetraverint, hos conveniens sors mergit in Tartarum, unde nunquam egrediuntur. Qui autem sanabilia quidem peccata (*péchés véniels*), sed ingentia commiserunt, veluti si qui contra patrem vel matrem irati per vim aliquid fecerint, sed poenitentia ducti reliquam vitam degerint (*les péchés mortels dont on a fait pénitence*), hi in



Tel est dans son ensemble l'enseignement de la théologie égyptienne sur le sort de l'homme après la mort. Je puis le résumer ainsi, il me semble : une éternelle félicité pour les justes, en compagnie

---

Tartarum necesse est cadant, ibi vero per annum commorati a fluctu ejiciuntur. »

*Phædo.* LXI, LXII, p. 89. Edit. F. Didot.

Nous retrouvons cette doctrine dans les traditions rabbiniques. « Supplicium hoc de quo meminimus, sive ad corpus ipsum, sive ad animam simul cum corpore, sive ad eam solam pertigerit; pro uniuscujusque statu ac conditione diversum est. Fieri enim nequit ut is, in quo partim bona, partim mala existunt, maximis istis quos memoravimus cruciatibus æternum torqueantur; peracto enim certo tempore, supplicium illud cessabit, nempe cum nequam ista consuetudo peccandi abstersa penitus et perpetua oblivione oblita fuerit; ac juxta doctorum nostrorum sententiam, tempus illud duodecim mensium erit. »

B. Joseph. Albo in *Hiquerim* sermo IV, cap. xxiv. Et le rabbin Shem Tobh, traité V, Shal Techouba, *mediocres annum puniri, priusquam ad locum superiorem ascendant, cum justis cohabituri.* Nous lisons enfin dans le *Talmud* : « Tres cœtus erunt in die judicii, unus penitus justorum et unus penitus impiorum et unus mediocrium. Penitus justus conscribentur et obsignabuntur continuo ad vitam æternam. Penitus impii conscribentur et obsignabuntur continuo ad gehennam; sicuti dicitur (*Daniel* xxii, 2). Multis e dormientibus in terræ pulvere, expergiscentur: hi ad vitam æternam et illi ad opprobria et æternum contemptum. Mediocres descendunt in gehennam et plorant et ascendunt sicut dicitur (*Zach.* xiii, 9) : Et trajiciam tertiam partem per ignem et repurgabo illos perinde ac argentum repurgatur, et probabo illos, perinde ac aurum probatur. Ipse invocabit nomen meum, et ego exaudiam eum.

*Rosch Haschannah*, cap. 1, 16, 2.

« Impii manent quoad eorum maculæ abstersæ fuerint. »  
*R. Menachem*, in Parascham, *Acharei mout.*

Voir encore dans le *Pasteur d'Herma*s un passage où il est fait é idemment allusion au purgatoire, liv. III, similit. vi.

des esprits célestes, et la vision perpétuelle de Dieu (1); des châtements qui ne finiront jamais pour les impies, en particulier la peine du glaive brûlant dont parle Job, mais surtout la peine du feu à laquelle le livre sémitique fait si souvent allusion; enfin, pour les âmes encore souillées de fautes légères, une expiation temporaire dans un gouffre enflammé, d'où elles sortent bientôt purifiées pour aller rejoindre les élus.

N'est-il pas surprenant de trouver de semblables doctrines dans les plus anciennes civilisations et de les retrouver encore aujourd'hui, après tant de siècles, après tant de changements, de progrès et de ruines, parmi les peuples qui, à cette heure, occupent la scène du monde et s'agitent sur ce théâtre, où les générations se succèdent, ignorant d'où elles viennent et où elles vont? Où donc les unes et les autres ont-elles appris ces choses? Car enfin aucun regard n'a pénétré derrière les brillants décors qui nous isolent du monde mystérieux dont nous parlent ces espérances; aucun mortel n'a entrevu cet éternel royaume où notre foi nous annonce les seules réalités permanentes; aucun de ceux qui nous ont précédés n'est revenu nous donner des nouvelles de ce lointain pays, où nous suivons les morts de

---

(1) Nous avons traité cette question au chapitre de la résurrection des corps, en commentant le texte de Job : *de ma chair je verrai Dieu.*



nos vœux, de nos regrets et de nos larmes ; aucune de ces voix connues et aimées n'a retenti à travers le voile qui dérobe à nos yeux le secret de nos destinées ; aucune ne nous a avertis de ce qui nous attend : le sombre mystère qui planait sur la tombe des premiers mortels enveloppe toujours de ses obscurités impénétrables le plus redoutable de tous les problèmes, le seul auquel nous ne puissions échapper, et qui réclame pourtant une solution prompte, car pour chacun le temps presse : personne n'est sûr du lendemain. Demain d'ailleurs, ce sera comme aujourd'hui et comme hier ; la question n'aura pas fait un pas. Les uns sont partis en riant, bravant la foi de leurs pères, nerespectant même pas les larmes brûlantes qui tombaient sur leur front marqué par la mort ; les autres s'en sont allés, les yeux signés d'une huile sainte, les mains croisées sur la poitrine, et dorment à l'ombre de la croix ; quelques-uns se sont retirés distraits et oublieux, sans inquiétude du départ, sans se demander où ils aborderaient. Tous à cette heure savent à quoi s'en tenir, mais tous se taisent. Quant à nous, nous attendons, et encore n'attendrons-nous pas longtemps. En tous cas, si quelque chose est digne de fixer l'attention de quiconque se recueille devant ces problèmes, c'est au milieu de ces incertitudes et de ces doutes, au milieu du silence que garde la mort, au milieu de ces sourires des sages anciens et modernes : car

l'Égypte avait ses sceptiques qui plaisantaient finement et raillaient avec esprit la foi des multitudes, comme nous avons les nôtres (1) ; si quelque chose, dis-je, est digne de fixer notre attention et de mériter notre respect, c'est ce témoignage de nos pères dont la mort elle-même n'a pu étouffer les solennels avertissements ; c'est la foi du présent et du passé, dont la voix mélancolique mais pleine d'espérance nous arrive sur tous les vents du ciel, adoucissant nos regrets, calmant nos douleurs, nous promettant, après les longues séparations et les cruelles absences, toutes les joies du retour, le bonheur de se retrouver dans l'éternelle sécurité et un amour sans fin.

Oui, certainement, auguste et saisissante est la leçon qui sort des tombeaux de nos pères, des protestations contre la mort dont semblent retentir leurs sépulcres, des cris d'espérance qui montent de leurs cendres, de cet élan de foi des générations innombrables oui nous précédèrent et nous attendent dans le tombeau. On dirait qu'il s'élève

---

(1) Nous lisons dans la chanson du roi Entew : « Personne ne revient de là-bas, qui rapporte leurs paroles raconte leur sort et encourage nos cœurs. Vous allez au pays d'où l'on ne revient pas... Assouvis tes désirs pendant la vie ; repands des parfums sur ta tête ; pare-toi de lin broché, de riches métaux... cède à tes désirs. . le jour viendra où l'on n'entendra plus ta parole... les cris des pleureuses ne délivrent point du sépulcre Livre-toi en paix aux festins ; sache qu'il n'y a personne qui emporte ses trésors ; sache-le bien : il n'y a personne qui aille là-bas et en revienne. »

GODWIN, *Records of the past.*, t. IV.



de tous les horizons et qu'il monte sans cesse des entrailles de l'humanité comme un profond et touchant appel vers celui qui nous jeta sur cette planète isolée et lointaine. Répété de bouche en bouche, il part des premiers jours de l'histoire et retentira jusque sur le dernier tombeau du dernier des enfants des hommes, malgré le silence du ciel, l'impénétrable mystère de la mort, malgré le sourire des sages. Si cet appel ne vient pas de Dieu et ne remonte pas jusqu'à lui, il n'y a plus qu'à désespérer de l'humanité et de son auteur. Le monde n'a plus aucun sens, l'histoire est un mensonge, la vie la plus étrange des ironies, la mort le plus sombre et le plus cruel des pièges : l'homme n'a plus qu'à briser son front contre les rochers, qu'à tarir dans son sein la source même de l'espérance et qu'à disparaître dans le néant.

Tel eût été certainement, il y a plus de trente siècles, le fatal désespoir de Job, s'il n'eût retrouvé dans sa foi cette sublime protestation : *Je sais que mon rédempteur est vivant*. Or, rien n'a changé depuis ce jour. Les horizons de la vie sont aussi sombres, ses mystères aussi impénétrables, ses déceptions aussi amères, ses mécomptes aussi navrants ; et telle eût été hier encore la résolution de cet homme dont un grand poète a voulu faire le symbole et l'image de l'humanité, lorsque, à l'heure de vider la coupe du poison, des voix angéliques pénétrèrent dans l'obscur officine où

s'était égarée sa raison et éteinte sa foi. Au milieu de la nuit, à cette heure où il allait mourir, de jeunes filles chantaient avec les cloches : *Alleluia, Christus resurrexit*. Le Christ, espérance de ceux qui souffrent, le Christ espérance de ceux qui meurent. Alors la coupe échappe de la main de Faust, une lumière inconnue pénètre son âme, les doux souvenirs d'autrefois se réveillent, un rayon traverse le ciel, la vie s'explique et la mort s'illumine : l'humanité retrouve son chemin, l'homme son Dieu.